



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-quatrième session

Rome (Italie), 7-11 mai 2018

Annexe web - Liste détaillée des activités réalisées par la FAO pendant l'exercice 2016-2017 dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

I. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION MONDIALES

A. Contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Recommandations ¹	Mesures prises
a. [Les participants à la Conférence régionale] ont encouragé les pays à investir dans le développement durable du secteur de l'élevage, afin d'améliorer la production locale, en mettant l'accent sur la fertilité des brebis et la croissance des agneaux, ainsi que sur la production durable d'aliments pour animaux;	<p>1. Une évaluation de l'impact des conflits sur les ressources génétiques a été réalisée et un projet (actuellement dans les tuyaux) relevant du Programme de coopération technique (PCT) a été élaboré en vue de favoriser la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des ovins en Iraq, en Jordanie et au Liban.</p> <p>2. Une aide a été apportée à l'amélioration de la fertilité des bufflonnes irakiennes grâce à l'introduction de techniques d'insémination artificielle dans le cadre du projet TCP/IRQ/3601.</p>

Cette section fait référence aux recommandations adoptées lors de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, qui figurent dans le rapport correspondant (<http://www.fao.org/3/a-mq757f.pdf>). Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



NERC34

	<p>3. La FAO a contribué à un programme pédagogique d'apprentissage électronique intitulé <i>Guide technique pour les petits ruminants</i>, qui a été dispensé dans les pays d'Afrique du Nord en novembre 2016.</p> <p>4. Une aide a été apportée aux éleveurs du Yémen afin qu'ils puissent produire localement des blocs d'aliments pour animaux.</p>
<p>b. <u>[Les participants à la Conférence régionale]</u> ont invité <u>instamment</u> les pays à renforcer la gouvernance des services vétérinaires, avec l'appui de la FAO et de ses partenaires, afin d'assurer effectivement la prévention des maladies animales, la lutte contre ces maladies et leur éradication aux niveaux national, régional et mondial;</p>	<p>5. Une consultation d'experts sur le thème «Planification des interventions d'urgence en matière de lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord» a été organisée en décembre 2016 au Caire (Égypte).</p> <p>6. La sixième Conférence internationale sur la virologie, tenue en novembre 2016 à Hurghada (Égypte), a été parrainée. Lors de cette manifestation, il a été préconisé d'appliquer l'approche Un monde, une santé à la lutte contre les zoonoses et les maladies animales transfrontières dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.</p> <p>7. Les travaux des États Membres ont été facilités en ce qui concerne la surveillance et la prévention des maladies animales transfrontières comme la rage (pays d'Afrique du Nord), la grippe aviaire (Égypte et Liban), la fièvre de la vallée du Rift (Mauritanie) ou encore la fièvre aphteuse (Algérie et Jordanie), ainsi que la surveillance et le diagnostic de la peste des petits ruminants et la lutte contre cette maladie animale extrêmement contagieuse, dans le cadre du projet TCP/SUD/3504 (Soudan).</p> <p>8. La FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont organisé deux réunions sur la feuille de route concernant la fièvre aphteuse dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, et la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse, qui relève de la Division de la production et de la santé animales de la FAO, a prêté un appui à des activités techniques de suivi destinées à accélérer l'élaboration de plans nationaux de lutte contre la fièvre aphteuse en Égypte, en Jordanie, au Liban, en Lybie, en Palestine et au Soudan.</p> <p>9. La Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse de la FAO a mis au point et dispensé en 2017 le tout premier cours en ligne de travaux dirigés en arabe sur la fièvre aphteuse à 150 participants de 11 pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord.</p> <p>10. Elle a réalisé, avec le soutien financier de l'Union européenne (UE), une série d'interventions d'urgence contre la fièvre aphteuse en Afrique du Nord en 2014 et 2016, y compris la fourniture de matériel de laboratoire essentiel au</p>

	<p>diagnostic et des formations sur la surveillance et les interventions dans les pays.</p> <p>11. En collaboration avec l'OIE, la première réunion sur la feuille de route concernant la peste des petits ruminants pour l'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) a été organisée en octobre 2017 à Tunis (Tunisie).</p> <p>12. Conjointement avec l'OIE, la deuxième réunion sur la feuille de route concernant la peste des petits ruminants a été organisée parallèlement à la quatrième réunion sur la fièvre aphteuse pour le Proche-Orient à Amman (Jordanie) en octobre 2017.</p> <p>13. Un appui a été prêté à la formulation de projets de plans stratégiques régionaux sur la peste des petits ruminants pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.</p> <p>14. En collaboration avec le Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA) et le G5 Sahel, un appui a été prêté à une réunion de deux jours sur les situations d'urgence liées à la fièvre aphteuse, tenue les 18 et 19 juillet 2017 à Khartoum (Soudan) par l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA). L'objectif de cette manifestation, à laquelle ont participé les autorités chargées de la santé animale d'Arabie saoudite, d'Égypte, d'Iraq, du Maroc, du Soudan, de Tunisie et du Yémen, était l'élaboration d'un plan stratégique pour faire face à l'apparition d'une nouvelle souche du virus de la fièvre aphteuse dans certains pays arabes.</p> <p>15. La FAO et l'OIE ont contribué à la quatorzième réunion du Comité permanent conjoint (CPC) du Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA), tenue les 19 et 20 juillet 2017 à Naples (Italie). Étaient présents les chefs des services vétérinaires des États membres du REMESA (Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Mauritanie et Tunisie) et des représentants d'organisations internationales et régionales. Les sujets abordés étaient la fièvre aphteuse, la grippe aviaire hautement pathogène, la dermatose nodulaire contagieuse, la fièvre catarrhale du mouton, la fièvre de la vallée du Rift, les échanges et le commerce internationaux d'animaux et de produits d'origine animale, ainsi que la résistance aux antimicrobiens.</p> <p>16. Dans la région, un appui a été prêté à des activités de recherche appliquée sur le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient et, conjointement avec l'OIE et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une conférence internationale sur ce coronavirus a été organisée en septembre 2017 à Genève (Suisse).</p>
--	---

	<p>17. Un appui a été prêté à de vastes campagnes de vaccination des animaux d'élevage et au renforcement des capacités des auxiliaires communautaires chargés de la santé animale dans les zones du Yémen les plus en proie à l'insécurité alimentaire.</p>
<p>c. <u>[Les participants à la Conférence régionale]</u> ont invité instamment les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques et les ont encouragés à intensifier l'utilisation de variétés fourragères à haut rendement, résistantes à la sécheresse et adaptées aux sols salins, y compris dans les pâturages et sur les parcours;</p>	<p>18. La FAO a apporté son concours à la Conférence régionale sur la conservation des ressources zoogénétiques, qui s'est tenue en février 2016 à Mascate (Oman) et dont le thème était «Vers une utilisation durable».</p> <p>19. L'atelier intitulé <i>Identification et traçabilité des animaux: outils de gestion des ressources zoogénétiques, valorisation des produits locaux et lutte contre les maladies animales</i> a été organisé en décembre 2016 à Tunis (Tunisie).</p> <p>20. Une contribution a été apportée à l'amélioration génétique de la race ovine Hamra en Algérie et des dromadaires en Mauritanie, qui sont menacées d'extinction.</p> <p>21. La FAO a rédigé un ouvrage sur la situation en matière de gestion et d'utilisation des ressources en aliments pour animaux dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.</p> <p>22. L'emploi de sous-produits agroindustriels en tant qu'aliments pour animaux a été encouragé en Mauritanie et en Tunisie.</p> <p>23. Un atelier sur les semences fourragères a été organisé en octobre 2016 à Hammamet (Tunisie).</p>
<p>d. <u>[Les participants à la Conférence régionale]</u> ont encouragé les pays à collaborer dans le domaine du commerce intra et inter-régional dans le secteur de l'élevage et à tirer parti des possibilités offertes par le transfert de technologie et les meilleures pratiques;</p>	<p>24. Dans le cadre du PCT, une aide a permis au Soudan de renforcer ses normes sanitaires et phytosanitaires afin de satisfaire les exigences des pays importateurs du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG). L'évaluation des normes en vigueur a été réalisée dans le cadre d'un projet financé par le Fonds du PCT (TCP/SUD/3604/C3).</p> <p>25. Une aide a été apportée au Comité vétérinaire maghrébin permanent de l'Union du Maghreb arabe (UMA) aux fins de l'harmonisation des normes et des procédures applicables au commerce des produits d'origine animale.</p> <p>26. Au titre du PCT, un projet régional sur le renforcement des capacités des organisations de producteurs d'Afrique du Nord dans les zones d'élevage de petits ruminants, de production laitière, d'apiculture et de pêche artisanale a été formulé.</p>
<p>e. <u>[Les participants à la Conférence régionale]</u> ont demandé aux pays de renforcer les politiques d'appui aux interventions d'urgence et</p>	<p>27. Un appui a été prêté à l'élevage dans des zones en proie à un conflit (Iraq, République arabe syrienne et Yémen) et/ou à une crise prolongée (Jordanie, Liban, Palestine et Soudan) en mettant en œuvre des projets axés sur la</p>

<p>aux activités de relèvement dans le secteur de l'élevage;</p>	<p>résilience, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des bénéficiaires vulnérables.</p> <p>28. La Consultation d'experts sur la planification des interventions d'urgence et de la lutte contre la grippe aviaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord a été organisée en décembre 2016 au Caire (Égypte).</p> <p>29. Un atelier de formation aux directives et aux normes relatives aux interventions d'urgence dans le secteur de l'élevage a eu lieu en juin 2016 à Meknès (Maroc).</p> <p>30. Les États Membres ont bénéficié d'une aide à la formulation et à l'harmonisation de leurs stratégies et programmes nationaux concernant les maladies animales transfrontières.</p> <p>31. Avec l'appui de la FAO, plusieurs pays (notamment la Libye et la Tunisie) ont créé un fonds d'urgence pour les crises de santé animale.</p>
<p>f. <u>[Les participants à la Conférence régionale] ont demandé instamment</u> aux pays, avec l'appui de la FAO, de renforcer les capacités et d'assurer une meilleure sensibilisation au problème de la résistance aux antimicrobiens, conformément à la résolution 4/2015 de la Conférence;</p>	<p>32. La FAO, en collaboration avec l'OMS, a aidé les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord/Méditerranée orientale à nommer leurs points focaux nationaux chargés de la résistance aux antimicrobiens.</p> <p>33. La FAO, en collaboration avec l'OMS, a aidé l'Iran (République islamique d') (en juillet 2017), le Soudan (en avril et juillet 2017) et la Tunisie à évaluer leur situation s'agissant de la résistance aux antimicrobiens et à formuler leurs plans d'action nationaux en la matière.</p> <p>34. La FAO a collaboré avec l'OMS et l'OIE dans le cadre d'activités régionales, notamment des ateliers de formation sur la résistance aux antimicrobiens qui se sont déroulés en avril 2016 à Casablanca (Maroc) et en mai 2017 au Caire (Égypte).</p> <p>35. La FAO a lancé un appel à manifestation d'intérêt quant à l'obtention du statut de centre de référence dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens.</p> <p>36. Une présentation sur la résistance aux antimicrobiens a été effectuée lors de l'atelier organisé par l'OMS à l'occasion du lancement de la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques sur le thème «Résistance aux antimicrobiens et santé animale» (novembre 2017).</p> <p>37. La FAO collabore avec le Centre national pour la recherche et la vulgarisation agricole (NCARE) en Jordanie en ce qui concerne l'examen des cadres législatifs, des politiques et des protocoles qui encadrent l'utilisation des différentes classes de médicaments pour animaux utilisés dans le secteur de l'élevage. Il s'agit notamment de recueillir des informations sur le cadre actuel de stockage et d'accès aux médicaments pour animaux par les vétérinaires et le</p>

	<p>personnel chargé de la santé animale, de réunir des données sur toute activité de recherche concernant la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de l'élevage en Jordanie et de comparer ces travaux avec les recherches menées dans le même domaine au niveau international, et de formuler un plan national en faveur d'une utilisation judicieuse des antimicrobiens en matière de santé animale en s'appuyant sur les résultats de l'examen.</p>
<p>g. <u>[Les participants à la Conférence régionale]</u> ont demandé aux pays de promouvoir des systèmes de gestion des ressources naturelles faisant appel à la participation des petits exploitants, des éleveurs pastoraux et des communautés dans leur ensemble.</p>	<p>38. Plusieurs États Membres (notamment l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie) ont bénéficié d'une aide à la gestion durable et au suivi des écosystèmes et des ressources naturelles des oasis avec l'appui de projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de projets financés par un fonds fiduciaire unilatéral (à Oman, par exemple) et de programmes ordinaires.</p> <p>39. Des directives pratiques sur l'utilisation durable des forêts et des terrains de parcours dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont été publiées.</p> <p>40. Un appui est prêté à l'Arabie saoudite, dans le cadre du projet UTF/SAU/039/SAU sur l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action relatifs aux terrains de parcours.</p> <p>41. Un projet financé par le Fonds du PCT qui concerne la formulation d'une stratégie régionale sur les terrains de parcours est actuellement dans les tuyaux.</p> <p>42. Un système d'information géographique (SIG) est en cours de mise au point. Il permettra de suivre l'évolution des oasis d'Afrique du Nord (d'abord en Mauritanie, puis au Maroc et en Tunisie) et leur résilience. Les équipes ont été formées et les indicateurs ont été choisis. En 2018, des plateformes nationales sur le SIG seront créées et suffisamment dotées dans trois pays pilotes. Ces mesures sont l'aboutissement d'une démarche d'évaluation et de planification institutionnelles effectuée en 2017 (à la suite de plusieurs ateliers nationaux et régionaux). Soixante personnes ont été formées à la mise en œuvre des activités liées au SIG et au suivi.</p> <p>43. La FAO a prêté un appui à la formation de personnel technique en Iran (République islamique d'), au Liban et au Soudan, au service de Collect Earth. Cet outil mis au point par l'Organisation sert à évaluer l'utilisation des terres, ainsi que l'évolution de l'affectation des terres ou de la couverture des sols, et permet de faire connaître plus largement une technique fiable et complète de surveillance terrestre.</p> <p>44. Trois ateliers nationaux et un atelier régional organisés en Afrique du Nord avaient pour objectif de former au repérage des pratiques optimales en matière de gestion des ressources naturelles des oasis de la sous-région et au recueil</p>

	<p>d'informations sur ces pratiques. Quatre-vingts techniciens du Ministère de l'agriculture de cinq pays ont été formés à la gestion des ressources naturelles et aux pratiques optimales applicables aux oasis. En 2018, au moins 20 pratiques optimales de ce type auront été mises en évidence et documentées.</p> <p>45. La FAO, l'UMA et le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA) ont organisé ensemble un atelier régional en vue de promouvoir les légumineuses dans la région. Un réseau régional sur les légumineuses a été créé: une page Facebook permet de diffuser des informations et d'échanger. Un atelier sur la gestion durable du pastoralisme dans les pays d'Afrique du Nord s'est tenu en décembre 2016 à Hammamet (Tunisie).</p> <p>46. Un atelier de formation des formateurs sur les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale a été organisé en novembre 2016 à Hammamet (Tunisie).</p> <p>47. Une assistance technique a été prêtée dans le cadre du projet TCP/SUD/3502 à l'appui de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des groupes pastoraux au Soudan.</p> <p>48. Une note conceptuelle a été élaborée, conjointement avec l'ICARDA et l'OADA, sur un projet régional intitulé <i>Pour des paysages productifs et résilients dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord</i>.</p> <p>49. Un document de projet conjoint a été rédigé dans le cadre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ce projet, financé par la Banque mondiale, favorisera la gestion durable des ressources naturelles au Yémen.</p>
<p>h. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé instamment</u> à la FAO de renforcer l'appui fourni aux États Membres [...], en les aidant à élaborer des stratégies de collaboration et des plans pour la gestion des risques de maladies animales transfrontalières, en particulier en temps de crise, en misant sur un signalement plus efficace des maladies, sur la surveillance des déplacements du bétail, sur le renforcement des systèmes de quarantaine et sur la recherche et le dialogue entre les pays;</p>	<p>50. Une consultation d'experts sur la planification des interventions d'urgence concernant la grippe aviaire hautement pathogène dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord a eu lieu en décembre 2016 au Caire (Égypte).</p> <p>51. Les ateliers de formation sur les bonnes pratiques de gestion des urgences qui se sont déroulés en mars 2016 à Hammamet (Tunisie) et en juin 2016 à Meknès (Maroc) et le réseau du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières aident les pays à se préparer aux situations d'urgence liées à des maladies touchant les animaux d'élevage.</p>

<p>i. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé instamment</u> à la FAO de renforcer l'appui fourni aux États Membres [...], en les aidant à mettre en place des systèmes de production d'aliments d'origine animale qui soient viables et centrés principalement sur les populations rurales pauvres, tout en favorisant leur intégration dans les chaînes de valeur nationales;</p>	<p>52. Une aide a été apportée au Liban, au Maroc, à la République arabe syrienne, à la Tunisie et au Yémen en vue de la mise en place de systèmes alimentaires durables moyennant, par exemple, un appui aux chaînes de valeur laitières. Grâce à un fonds fiduciaire unilatéral, le Maroc a pu valoriser ses chaînes de valeur reposant sur les dromadaires.</p> <p>53. Un appui a été prêté à la production locale de blocs d'aliments pour animaux au Yémen.</p> <p>54. La FAO a élaboré un ouvrage sur l'examen du secteur des petits producteurs laitiers au Proche-Orient, qui fournira des orientations relatives aux politiques et facilitera les investissements afin que les petits exploitants soient mieux intégrés aux chaînes de valeur nationales.</p>
<p>j. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé instamment</u> à la FAO de renforcer l'appui fourni aux États Membres [...], en les aidant à renforcer le lien entre les interventions d'urgence et les activités de relèvement dans le secteur de l'élevage, en particulier dans les États Membres touchés par des conflits et des crises prolongées, et cela en élaborant des projets nationaux et régionaux visant à répondre aux menaces liées aux maladies animales transfrontalières et aux zoonoses et à assurer la protection et la reprise du secteur de l'élevage;</p>	<p>55. Les enseignements tirés et les pratiques optimales mises au jour dans le cadre de programmes de vaccination d'urgence, de traitement des animaux d'élevage, de production laitière et d'alimentation animale mis en œuvre à la frontière entre le Liban et la République arabe syrienne ont été évalués.</p> <p>56. La FAO a contribué à préserver les actifs d'élevage des populations pauvres et vulnérables dans différentes zones d'Iraq, de République arabe syrienne (notamment à la frontière Syrie-Jordanie) et du Yémen en fournissant des vaccins et des médicaments vétérinaires, ainsi que des aliments pour animaux. Plusieurs projets ont permis de mettre à disposition des poulets destinés à l'élevage en basse-cour.</p> <p>57. Dans le cadre de projets du PCT, la FAO a aidé la Jordanie (TCP/JOR/3502), la Libye (TCP/LIB/3501), le Soudan (TCP/SUD/3504) et la Tunisie (TCP/TUN/3501) dans le domaine de la surveillance des zoonoses et des maladies animales transfrontières.</p>
<p>k. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé instamment</u> à la FAO de renforcer l'appui fourni aux États Membres [...], en les aidant à développer durablement le secteur de l'élevage, et notamment améliorer la production de viande, de cuir et de laine et ajouter de la valeur aux races locales en renforçant les capacités et en facilitant le partage entre pays de l'expérience acquise;</p>	<p>58. La FAO a réalisé une étude de faisabilité et a élaboré un projet en vue d'améliorer la productivité des systèmes de production ovine de la Badia (Jordanie) grâce à l'introduction de pratiques inclusives et efficaces de tonte et de transformation de la laine.</p> <p>59. En Mauritanie, la FAO a mené une étude de faisabilité et a contribué à la formulation d'une stratégie concernant la valorisation de la production de laine et de cuir.</p> <p>60. Une aide a été apportée à la Mauritanie pour lui permettre d'établir une stratégie visant à améliorer ses abattoirs.</p>

<p>1. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé instamment</u> à la FAO de renforcer l'appui fourni aux États Membres [...], en les aidant à mettre en place la Commission de la production et de la santé animales pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord en tant qu'organe établi en vertu de l'Article VI de l'Acte constitutif de la FAO et ils se sont félicités de l'offre de la Jordanie, qui se propose de créer et d'accueillir un centre d'urgence pour les maladies animales transfrontalières.</p>	<p>61. Le lancement de la Commission de la production et de la santé animales pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord doit encore être approuvé par le Conseil de la FAO.</p> <p>62. En 2016, la FAO a sensibilisé les pays à l'importance de la Commission dans différentes enceintes (REMESA, session générale de l'OIE, sixième Conférence internationale sur la virologie, entre autres).</p> <p>63. Avec l'appui du programme de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) sur les nouvelles menaces de pandémie (EPT-2), la FAO a lancé un mécanisme national en faveur de la création d'un centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières en Jordanie.</p> <p>64. Un laboratoire vétérinaire est en cours de réhabilitation au Yémen, avec le concours de la FAO.</p>
<p>B. Pêche et aquaculture: Application de l'Initiative de la FAO en faveur de la croissance bleue</p>	
<p>a. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé</u> aux pays d'accélérer les efforts qui sont faits pour lutter contre les effets du changement climatique et de la pollution sur les écosystèmes marins de la région;</p>	<p>65. L'initiative La ceinture bleue a été lancée par le Maroc en 2016, à l'occasion de la vingt-deuxième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22). Un dialogue est en cours avec le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO afin de déterminer de quelle manière l'Organisation pourrait contribuer à la mise en œuvre de l'initiative.</p> <p>66. Un appui est prêté aux États Membres grâce à un dialogue et à une coopération entre les pays, qui promeuvent la responsabilité et l'action collectives sur les grandes questions environnementales et agricoles. Dans ce cadre, les efforts destinés à faire face aux effets du changement climatique et à la pollution des écosystèmes marins dans la région ont été accélérés grâce à un protocole d'accord entre la FAO (au nom de la Commission régionale des pêches [COREPECHES]) et l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin (ROPME), qui a pris effet à la neuvième session de la COREPECHES (mai 2017). Ce protocole n'est pas véritablement entré en vigueur pour l'instant car il doit encore être validé par les deux parties.</p> <p>67. Un projet de la FAO visant à permettre aux femmes de tirer parti plus équitablement des chaînes de valeur agroalimentaires a été lancé en Tunisie, dans le cadre du Mécanisme d'appui aux programmes multidonateurs de l'Organisation. Son objectif est d'autonomiser les collectrices et de créer un partenariat stratégique avec le secteur privé afin d'améliorer les revenus des femmes en leur donnant un accès plus direct à des marchés très intéressants.</p>

	<p>68. Dans le cadre de l'initiative Blue Hope, la FAO a mis au point un projet interrégional avec des partenaires en Algérie, en Tunisie et en Turquie. Ce projet porte à la fois sur la pêche et sur l'aquaculture.</p> <p>69. Au titre du plan Aquapêche 2020 (programme aquacole 2020), un appui a été prêté à l'Algérie pour lui permettre de favoriser le développement du secteur de la pêche, conformément à un plan d'activités et en accord avec la notion de croissance bleue.</p>
<p>b. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont prié instamment</u> les pays de préserver les intérêts des communautés de petits pêcheurs traditionnels face à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR) multinationale;</p>	<p>70. Au niveau international, il existe un cadre juridique et des principes directeurs qui permettent de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR). Dans une mesure variable, les différentes organisations régionales de gestion des pêches, à savoir la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et la COREPECHES, ont traité les problèmes de gouvernance en vue de prévenir, de contrecarrer et d'éliminer la pêche INDNR et les activités connexes. Des études visant à évaluer dans quelle mesure il est tenu compte actuellement des pêcheurs concernés ont été lancées en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie.</p>
<p>c. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont appelé</u> les États Membres à signer l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.</p>	<p>71. En mars 2017, plusieurs pays relevant de la compétence de la Conférence régionale étaient parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Oman l'a signé en 2013, le Soudan en 2016 et la Mauritanie en 2017. D'autres pays étaient en passe de devenir des parties contractantes (à savoir les Émirats arabes unis et le Soudan). À la neuvième session de la COREPECHES, tenue en mai 2017, les États membres ont été appelés à envisager de signer l'Accord.</p>
<p>d. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé</u> à la FAO d'aider les États Membres, en organisant des manifestations visant le partage des connaissances et des données d'expérience et en renforçant les capacités, à développer dans la région un secteur de la pêche et de l'aquaculture qui soit durable et viable;</p>	<p>72. Un projet intégré agriculture-aquaculture est en cours en Algérie, en Égypte et à Oman; il met particulièrement l'accent sur le partage de connaissances et de données d'expérience. Oman est l'un des pays de référence du projet d'aquaponie de la FAO. Il a quelques exemples de réussite à montrer.</p> <p>73. Des projets du PCT ont été élaborés en faveur du développement de l'aquaculture en Iran (République islamique d'), au Liban et en Mauritanie.</p> <p>74. Le projet <i>Amélioration génétique de la truite arc-en-ciel en République islamique d'Iran</i> a été lancé en février 2017. Il aboutira à la mise en place d'un programme national d'amélioration génétique de la truite arc-en-ciel qui tiendra compte des pratiques optimales internationales.</p>

	<p>75. Un projet du PCT intitulé <i>Évaluation du marché des produits comestibles de la mer au Liban</i> a démarré à la fin de mars 2017.</p> <p>76. Un projet sur les pertes et le gaspillage de poisson a débuté en janvier 2017 en Égypte. Il a pour objectif l'élaboration d'un document stratégique national et il est également axé sur le renforcement des capacités.</p> <p>77. Le projet <i>Renforcer la résilience et les moyens d'existence des communautés de pêcheurs de Gaza en encourageant la création d'entreprises à vocation sociale dans le secteur de l'aquaculture marine en cages flottantes</i> a débuté en 2018.</p>
<p>e. [Les participants à la Conférence régionale <u>ont demandé</u> à la FAO] d'aider les pays à évaluer les ressources halieutiques, tant au niveau des pays qu'au niveau régional, et de favoriser le partage, la compilation et la diffusion des informations par un centre régional de suivi de la pêche, qui sera le dépositaire des données et des informations;</p>	<p>78. Conformément aux exigences minimales de la COREPECHES en matière de communication d'informations relatives à sa zone de compétence (RECOFI/6/2011/1), ses États membres fournissent des données sur les prises et l'effort de pêche. La COREPECHES a adopté la recommandation RECOFI/8/2015/1 sur les exigences minimales en matière de transmission de données et d'informations concernant l'aquaculture. Par ailleurs, elle est dotée d'un système régional d'information aquacole, qui sera actualisé grâce à l'appui technique et infrastructurel du Koweït. Le Réseau des instituts maghrébins des sciences de la mer (RIMSME) a aussi pour objectif le partage et la diffusion de données mais des fonds supplémentaires sont nécessaires pour assurer sa pérennité.</p> <p>79. Un atelier régional sur l'évaluation conjointe des stocks de thazard doit se tenir en 2018, dans le cadre du programme de travail 2017-2018 de la COREPECHES.</p>
<p>f. [Les participants à la Conférence régionale <u>ont demandé</u> à la FAO] d'établir des directives relatives aux études visant à mesurer l'impact des projets aquacoles sur l'environnement.</p>	<p>80. Depuis quelques années, le Groupe de travail sur l'aquaculture de la COREPECHES travaille sur la planification spatiale de la pêche de capture marine et de l'aquaculture, en particulier sur la sélection des sites, l'évaluation et le suivi des effets environnementaux et la délivrance de licences particulières dans le domaine de l'élevage de poissons en cage. Il a élaboré un cadre technique destiné à un programme régional de développement de la planification spatiale. En outre, un ouvrage technique de la FAO intitulé <i>Marine spatial planning for enhanced fisheries and aquaculture sustainability – Its application in the Near East</i> [Planification spatiale marine au service d'une meilleure durabilité des pêches et de l'aquaculture – Application au Proche-Orient] a été publié en 2016.</p>
<p>g. [Les participants à la Conférence régionale <u>ont demandé</u> à la FAO] de promouvoir les connaissances et les capacités techniques dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, en</p>	<p>81. La possibilité d'une coopération Sud-Sud dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture fait actuellement l'objet de pourparlers avec Oman.</p> <p>82. Un projet intitulé <i>Partage de connaissances entre l'Égypte et d'autres pays africains et renforcement des</i></p>

particulier au moyen de la coopération Sud-Sud.	<i>capacités au service du développement durable de l'aquaculture</i> a été formulé dans le cadre du programme égyptien de coopération Sud-Sud de la FAO. Un programme de formation sur le même thème a été mené en décembre 2017.
h. [Les participants à la Conférence régionale <u>ont demandé</u> à la FAO] d'aider les pays à lutter contre les maladies relatives aux poissons dans la région.	<p>83. Un projet sur la mortalité estivale du tilapia en Égypte a été lancé (mars-décembre 2017). Il aboutira à l'élaboration d'une stratégie nationale relative à la gestion de la santé des poissons et à la détermination du statut de la maladie en Égypte.</p> <p>84. Un atelier régional sur les capacités nationales en matière de diagnostic des maladies des animaux d'élevage en rapport avec la sécurité biologique s'est tenu en mars 2018.</p>
C. Autonomisation des petits agriculteurs et des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	
a. [Les participants à la <u>Conférence régionale</u>] se sont félicités des efforts entrepris et des mesures adoptées par les pays, la FAO et les partenaires s'agissant de la mise au point de stratégies et de programmes pour une petite agriculture durable dans la région et ont encouragé les pays à élaborer des plans d'action nationaux exhaustifs aux fins de leur mise en œuvre, en s'appuyant sur les études pertinentes réalisées par la FAO dans la région;	<p>85. Au Maroc, une évaluation nationale de l'agriculture familiale a été réalisée en 2015. La FAO aide actuellement l'Observatoire national du développement humain (ONDH) à évaluer les politiques publiques intéressant la structure et la dynamique de l'agriculture familiale dans neuf zones agroécologiques.</p> <p>86. Un projet intitulé <i>Inclusion du monde rural: le cas de la petite agriculture familiale</i> a été élaboré au Maroc.</p> <p>87. Des études (ainsi que des synthèses régionales) sur la petite agriculture ont été réalisées en Égypte, au Liban, au Maroc, en Mauritanie, au Soudan et en Tunisie et publiées sur le site internet de la FAO en mars 2017. Des exemplaires papier sont disponibles et ont été distribués aux six pays concernés en avril 2017. Ces études doivent aider les décideurs à formuler des politiques spécifiques au service de l'agriculture familiale. Un atelier sous-régional sur le rôle de l'élevage familial dans la réduction de la pauvreté a eu lieu.</p> <p>88. Des ateliers régionaux sur l'aide apportée par les organisations professionnelles aux petits apiculteurs, aux petits éleveurs laitiers et aux petits éleveurs de petits ruminants ont été organisés dans les pays du Maghreb en 2016.</p> <p>89. Des rapports permettant d'évaluer la situation des données et informations ventilées par sexe en matière de disponibilité en Iraq, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Mauritanie, au Soudan et en Tunisie ont été produits. Un atelier régional s'est tenu en octobre 2016 en Tunisie. Les</p>

	<p>participants ont examiné les constatations figurant dans le rapport, repéré les lacunes et tracé la voie à suivre. Un rapport de synthèse portant sur l'évaluation des capacités régionales et sur un plan d'action visant à améliorer les statistiques ventilées par sexe au service de l'agriculture et du développement rural a également été rédigé.</p> <p>90. Des rapports sur la protection sociale en Égypte, au Liban et au niveau régional ont été élaborés en vue de renforcer la cohérence entre les politiques agricoles et les politiques relatives à la protection sociale.</p> <p>91. Une réunion technique sur la protection sociale comme outil de réduction de la pauvreté dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, à laquelle la FAO a participé, s'est tenue à Beyrouth (Liban) en mars 2017. Elle s'adressait aux représentants des ministères de l'agriculture et des affaires sociales, ainsi que d'autres institutions nationales pertinentes, au personnel de la FAO, aux partenaires de développement et aux experts régionaux. L'objectif était de faire connaître l'importance de la protection sociale dans la région et d'expliquer aux partenaires l'approche de la FAO en matière de protection sociale au Proche-Orient.</p> <p>92. Un atelier sur le thème «Construire une vision commune du changement et élaborer un plan d'action participatif avec les coopératives agricoles en vue de réformer le mouvement coopératif» s'est tenu à Louxor (Égypte) en mars 2017. Il a abouti principalement à un modèle de plan d'action concernant la réforme des coopératives agricoles en fonction de plusieurs critères (résultats, points forts et points faibles), que les participants, y compris les agriculteurs, ont définis.</p> <p>93. Plusieurs études sur les chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux ont bénéficié de l'appui de l'initiative régionale de la FAO sur la petite agriculture familiale au Liban, au Soudan et en Tunisie.</p> <p>94. Un appui est prêté actuellement à une étude panarabe sur le travail des enfants, qui a été confiée au système des Nations Unies par la Ligue des États arabes (LEA). L'Organisation internationale du travail (OIT) est l'éditeur principal, tandis que la FAO dirige la section qui porte sur le travail des enfants dans le secteur agricole.</p> <p>95. La FAO a contribué au rapport de situation 2017 de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sur la migration internationale dans les pays arabes.</p> <p>96. En novembre 2017, dans le contexte des activités du comité chargé de l'objectif de développement durable (ODD) 2, la FAO a fait démarrer une activité pilote relative à l'outil d'évaluation interinstitutions de la protection sociale au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition en</p>
--	---

	<p>Palestine. Cet outil (https://ispatools.org/) aidera la Palestine à évaluer dans quelle mesure différents types de programmes de protection sociale contribuent à améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et à déterminer les solutions possibles aux fins de l'amélioration et de l'assistance aux populations rurales les plus vulnérables (petits producteurs).</p> <p>97. En République arabe syrienne, le projet national <i>Renforcer la résilience des ménages vulnérables et touchés par la crise grâce à l'autonomisation des femmes et à l'amélioration des moyens d'existence</i> est en cours et sa deuxième phase est en préparation. Il repose sur un partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Par ailleurs, en partenariat avec l'UE, la FAO aide 18 460 ménages touchés par la crise et leurs populations d'accueil en République arabe syrienne en poursuivant deux objectifs particuliers:</p> <p>i) renforcer les capacités en matière de production végétale et de gestion des ressources naturelles et faciliter l'accès des populations cibles, en particulier des ménages dirigés par des femmes, à d'autres sources de revenu;</p> <p>ii) renforcer les capacités des populations cibles et des principales parties intéressées par la sécurité alimentaire dans le domaine de la gestion des risques en améliorant l'alerte rapide et la gestion des connaissances relatives à la résilience.</p> <p>98. Au Yémen, plusieurs projets qui promeuvent une petite agriculture durable et des activités de vulgarisation dirigées par les agriculteurs sont en cours.</p>
<p>b. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé instamment</u> aux pays d'intensifier l'utilisation, avec l'appui de la FAO, de variétés de plantes à haut rendement, résistantes aux stress et à la sécheresse, y compris dans les pâturages et sur les parcours;</p>	<p>99. L'Initiative régionale de la FAO sur la pénurie d'eau au Proche Orient et en Afrique du Nord et le programme de collaboration de l'ICARDA englobaient la mise en œuvre d'une initiative sylvopastorale fondée sur des espèces fourragères résistantes à la sécheresse, et le renforcement de l'utilisation de variétés de plantes fourragères résistantes à la sécheresse.</p> <p>100. Il a été convenu de prêter un appui, au titre de l'Initiative régionale de la FAO sur la petite agriculture familiale, à un projet sur les régimes fonciers et la gestion durable des terres dans le contexte du changement climatique dans l'État d'Al Qadarif (Soudan).</p> <p>101. La FAO continue d'apporter son concours à la promotion, à la sélection des variétés les plus adaptées et à la multiplication de semences du quinoa en Égypte et au Liban.</p>

	<p>102. Dans le cadre du projet concernant le bassin de Sanaa, la FAO aide le Yémen, en coopération avec la Station de recherche régionale des hautes-terres du nord (NHRRS), à introduire de nombreuses variétés de culture résistantes à la sécheresse.</p>
<p>c. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont encouragé</u> les États Membres à renforcer leur soutien aux familles d'agriculteurs, à investir dans les programmes visant à réduire la pauvreté rurale et à améliorer les possibilités de débouchés des familles d'agriculteurs, ainsi que leurs moyens d'existence;</p>	<p>103. Actuellement, la FAO cherche des niches pour l'emploi et élabore des outils et du matériel de formation concernant les secteurs de l'apiculture, des petits ruminants et du lait dans les pays d'Afrique du Nord.</p> <p>104. Au Soudan, la FAO a lancé un projet intitulé <i>Chaîne de valeur de l'agriculture et de l'élevage (ALIVE)</i> (UNJP/SUD/081/HCR) afin de prêter un appui aux petits producteurs.</p> <p>105. Au Yémen, la FAO a mis la dernière main au projet <i>Restauration et amélioration de la productivité de la petite agriculture (SAPREP)</i>.</p> <p>106. Le projet <i>Réduction des pertes et du gaspillage de nourriture et développement des chaînes de valeur au service de la sécurité alimentaire en Égypte et en Tunisie</i>, dont l'objectif est d'aider les populations locales et de stimuler l'économie nationale dans son ensemble, est en cours.</p> <p>107. Un projet visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages en ciblant les femmes et les jeunes (GCP/EGY/024/ITA) est en cours.</p> <p>108. La FAO continue à prêter un appui à la collecte et à l'analyse de données ventilées par sexe en Égypte, en Jordanie et en Tunisie.</p> <p>109. L'Initiative régionale de la FAO sur la petite agriculture familiale dirige deux projets en Palestine: i) réformer l'accès aux marchés et les organisations de producteurs et ii) intégrer les petits agriculteurs familiaux, en particulier les femmes et leurs coopératives, dans les chaînes de valeur.</p> <p>110. En Tunisie, la FAO contribue au projet GCP/GLO/823/GER, qui consiste à étudier l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles.</p>

	<p>111. En Iran (République islamique d'), la FAO a mis en œuvre un projet (TCP/IRA/3605/C2) financé par le Fonds du PCT à l'appui de la formulation du projet UTF/IRA/642000 sur le renforcement des exploitations familiales par l'amélioration de la productivité et la diversification des moyens d'existence.</p> <p>112. La FAO participe à une étude sur la protection sociale au bénéfice des artisans pêcheurs de Méditerranée et de mer Noire en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie.</p> <p>113. La FAO a mené le projet <i>Renforcer les capacités en matière de suivi de la diversité et de l'évolution des exploitations agricoles en vue d'améliorer la formulation de politiques et les conseils agricoles</i> (TCP/INT/3504).</p> <p>114. Une contribution a été apportée à l'amélioration des moyens d'existence et à la durabilité des activités des populations du désert en Égypte.</p> <p>115. L'Initiative régionale de la FAO sur la petite agriculture familiale aide à mettre à niveau le système d'enseignement des techniques agricoles au Liban, et participe à la promotion des moyens d'existence agricoles par des investissements dans la mise en valeur des terres et les réservoirs d'eau dans le cadre de deux projets financés par les Pays-Bas. Elle participe aussi à la création d'un registre des agriculteurs dans deux zones pilotes du pays par l'intermédiaire du projet FMM/INT/278/MUL. Ce dernier comprend des évaluations initiales et des activités de plaidoyer, l'élaboration et la mise en œuvre d'un registre pilote des agriculteurs, ainsi qu'un atelier et un appui technique en vue de définir une feuille de route pour étendre la couverture de la protection sociale aux agriculteurs et aux pêcheurs, transposer à plus grande échelle le registre des agriculteurs et renforcer la coordination entre le Ministère de l'agriculture, le Ministère des affaires sociales et le Ministère du travail.</p> <p>116. En Tunisie, la FAO prête un appui aux femmes artisans pêcheurs tout en aidant le port de Zarzis à créer des emplois décents afin d'empêcher la migration de détresse.</p> <p>117. En Égypte, l'Initiative régionale de la FAO sur la petite agriculture familiale coordonne une formation sur l'emploi des jeunes en faveur du développement des micro-entreprises agroindustrielles et continue d'apporter son concours à la réforme des coopératives agricoles.</p> <p>118. Au Liban, à Oman et au Soudan, l'appui au renforcement des capacités des organisations de producteurs est en cours de coordination. Un appui est prêté au développement des organisations de producteurs ailleurs dans la région, dans le cadre d'une démarche plus large visant</p>
--	--

	<p>à faciliter l'accès aux marchés et à améliorer les moyens d'existence.</p> <p>119. En Palestine, la FAO a réalisé une évaluation approfondie des capacités des organisations de producteur du secteur agroalimentaire et de l'environnement institutionnel, à l'appui de la formulation de programmes et des activités de renforcement des capacités.</p> <p>120. Au Liban, un appui est prêté à l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire des petits agriculteurs familiaux, qui permet à ceux-ci de produire des œufs de manière semi-intensive.</p> <p>121. La FAO prête un appui à un projet sur la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture en Égypte et au Maroc (FMM/INT/118/MUL).</p> <p>122. La FAO contribue à la mise en place de filets de sécurité en vue de faire face à la pauvreté rurale, dans le cadre d'une stratégie régionale globale sur la protection sociale, qui comprend un atelier régional de renforcement des capacités des États et une série régionale d'apprentissage électronique, et participe également à la protection sociale des artisans pêcheurs du bassin méditerranéen (en particulier du Liban et de Tunisie).</p> <p>123. La FAO apporte son concours au renforcement de la résilience et de l'autosuffisance des populations touchées par la crise en contribuant à restaurer les moyens d'existence, à établir une gouvernance locale et à améliorer l'accès à l'énergie durable dans quatre gouvernorats du Yémen: Hajjah, Hodeidah, Lahij et Abyan.</p>
<p>d. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé</u> à la FAO de promouvoir la coopération Sud-Sud à l'appui des familles d'agriculteurs;</p>	<p>124. Trois projets de coopération Sud-Sud (CSS) destinés notamment à aider les agriculteurs familiaux ont été formulés en Guinée, au Mali et au Swaziland, ainsi qu'à Oman.</p> <p>125. La FAO a élaboré le projet <i>Appui au plan Maroc vert au titre de la coopération Sud-Sud</i> (GCP /MOR/052/CPR (642218)).</p> <p>126. La FAO a dirigé une mission de formulation de projet de CSS avec la Chine au Soudan. L'objectif était d'améliorer la productivité des petits agriculteurs par l'apport d'une valeur ajoutée et le renforcement des activités de transformation, la conclusion de partenariats institutionnels et la formation, entre autres services.</p> <p>127. En vertu du principe selon lequel on apprend en faisant, un voyage d'étude a été organisé au Maroc afin d'améliorer les résultats des organisations professionnelles d'Algérie, d'Égypte, du Liban et du Soudan.</p>

	<p>128. Dans le cadre du projet sur le bassin de Sanaa, la FAO a mené un programme de formation à l'intention du personnel de la NHRS, en association avec le Centre de recherche et d'études agricoles libanais (CREAL).</p>
<p>e. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont invité</u> instamment la FAO à renforcer sa coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et d'autres organisations internationales en vue de la mise au point et de l'introduction de machines agricoles et de technologies adaptées, dans le but d'accroître la productivité dans le secteur agricole et tout au long de la chaîne d'approvisionnement;</p>	<p>129. Des projets en faveur de l'emploi des jeunes en zone rurale en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie et visant à analyser l'emploi et les migrations en Éthiopie et en Tunisie (GCP/INT/240/ITA) sont prévus, en coopération avec l'ONUDI. En République arabe syrienne, la FAO, en coopération avec l'UE, étudie la possibilité de s'associer à l'ONUDI pour renforcer la résilience des petits agriculteurs.</p> <p>130. La FAO est chargée de mettre en œuvre les composantes de projet qui concernent l'amélioration et l'harmonisation des systèmes nationaux de contrôle des aliments dans la région, ainsi que celles qui visent à renforcer la participation des pays aux travaux du Codex.</p> <p>131. La FAO a dispensé un programme de formation de cinq jours sur l'application du nouvel outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes nationaux de contrôle des aliments.</p> <p>132. La FAO élabore actuellement avec l'ONUDI une proposition de projet visant à renforcer les capacités régionales en matière de commerce alimentaire, au moyen d'une évaluation régionale harmonisée de la conformité et de systèmes axés sur la sécurité sanitaire des aliments.</p>
<p>f. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé</u> à la FAO de fournir une assistance technique afin que les pesticides, herbicides et engrais soient utilisés de manière sûre, suivant les bonnes pratiques agricoles inspirées par les normes et les textes apparentés du Codex Alimentarius.</p>	<p>133. La FAO s'attelle actuellement à l'élimination de 790 tonnes de pesticides obsolètes, y compris des polluants organiques persistants, et à la mise en œuvre de la gestion intégrée des organismes nuisibles et des pesticides dans la région.</p> <p>134. La FAO est sur le point de signer avec Oman un accord portant sur un fonds fiduciaire unilatéral qui servira à financer l'élimination de pesticides obsolètes (phase 11).</p> <p>135. L'Iraq, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie ont bénéficié d'une aide pour lutter contre le charançon rouge du palmier et l'éradiquer. La FAO aide l'Algérie à prévenir son introduction en organisant des formations et des voyages d'étude au Maroc et en Tunisie.</p> <p>136. Une réunion de haut niveau sur le charançon rouge du palmier s'est tenue du 29 au 31 mars 2017 au Siège de la FAO, à Rome (Italie).</p> <p>137. Un appui a été prêté à l'introduction de plusieurs variétés de quinoa résistantes à la sécheresse en Égypte, au Liban, en Mauritanie et au Soudan.</p>

	<p>138. Un appui est prêté actuellement au renforcement des capacités des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, de sorte que ceux-ci soient en mesure de prévenir l'introduction et la propagation de <i>Xylella fastidiosa</i> (syndrome du déclin rapide des oliviers).</p> <p>139. Un appui est prêté actuellement à des activités de renforcement des capacités dont l'objectif est de promouvoir l'application de la Convention de Rotterdam et la lutte intégrée contre les organismes nuisibles dans les oasis de Tunisie et il est prévu que certaines bonnes pratiques soient transférées à l'Algérie et au Maroc.</p> <p>140. Le Maroc bénéficie d'une aide à la lutte contre <i>Dactylopius opuntiae</i> (cochenille des cactus): formation de formateurs, sensibilisation du grand public et voyage d'étude au Mexique (huit participants issus de la recherche-développement, d'organisations professionnelles et du secteur privé).</p> <p>141. Un réseau régional de protection des végétaux est créé et ses capacités sont renforcées au moyen de plusieurs formations dans la région. Une base de données et un site internet (celui de l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient) permettent d'échanger des informations sur les organismes nuisibles et les maladies, les spécialistes, les laboratoires, les pesticides, la réglementation, etc.</p>
<p>D. Informations actualisées sur le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)</p>	
<p>a. <u>[Les participants à la Conférence régionale]</u> ont encouragé toutes les parties prenantes à diffuser, promouvoir et utiliser les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers;</p>	<p>142. Une lettre d'accord a été signée en février 2017 dans le but de faire de la FAO un partenaire de la connaissance à la troisième Conférence arabe pour l'investissement agricole, au Soudan. La participation de l'Organisation a permis l'approbation d'une recommandation suggérant que les entités publiques et privées adoptent les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires aux niveaux régional et national.</p> <p>143. Au Soudan, le projet <i>Donner des droits fonciers légitimes aux populations déplacées par le conflit, y compris les petits agriculteurs ruraux, les pasteurs et les personnes déplacées au Darfour, grâce aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale</i> est en cours; il est financé par l'UE. Il représente une avancée importante vers le renforcement de la gestion durable et communautaire des ressources en terres, en vue d'éliminer la faim et la pauvreté au Darfour.</p>

	<p>144. En octobre 2017, une manifestation en marge de la quarante-quatrième session du CSA a été coordonnée avec le Programme alimentaire mondial (PAM) sur le thème «Changer des vies, nourrir des rêves: Initiative régionale en faveur des repas scolaires et de la protection sociale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord».</p> <p>145. La FAO a participé à la conclusion d'un partenariat avec le PAM sur les repas scolaires et la protection sociale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, qui a été lancé en février 2017 au siège du PAM.</p>
<p>b. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont encouragé</u> toutes les parties prenantes à donner suite aux recommandations issues des tables rondes qui étaient consacrées aux pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables, à la durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et à la contribution de l'eau à la sécurité alimentaire et à la nutrition;</p>	<p>146. Un projet du PCT (TCP/SNO/3501) visant à formuler une stratégie qui devrait aboutir à une réduction de 50 pour cent des pertes alimentaires d'ici à 2030 dans six chaînes de valeur de la région a été parachévé. Un plan d'action pour sa mise en œuvre immédiate est également prêt.</p> <p>147. En Égypte, un projet destiné à réduire les pertes et le gaspillage de poisson est en cours. Un autre projet, intitulé <i>Réduction des pertes et du gaspillage d'aliments et développement des chaînes de valeur au service de la sécurité alimentaire</i>, est actuellement mis en œuvre en Égypte et en Tunisie.</p> <p>148. L'Initiative régionale sur la pénurie d'eau au Proche Orient et en Afrique du Nord aide plusieurs pays de la région à gérer leurs ressources hydriques de manière durable, ce qui a une incidence sur la sécurité alimentaire.</p>
<h3>III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET</h3>	
<h4>A. Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord</h4>	
<p>a. [Les participants à la Conférence régionale] <u>se sont déclarés favorables</u> à la poursuite des initiatives régionales jusqu'à la fin de l'exercice biennal 2016-2017: i) initiative régionale sur la pénurie d'eau; ii) la petite agriculture au service d'un développement ouvert à tous; iii) renforcer la résilience pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition; et porter une attention particulière à la sécurité sanitaire des aliments, au commerce agricole et aux informations sur les marchés; et ont dit attendre avec</p>	<p>149. L'Initiative régionale sur la petite agriculture est devenue l'Initiative régionale sur la petite agriculture familiale mais conserve le même mandat. L'Initiative régionale sur la pénurie d'eau continue aussi à participer à la mise en œuvre de projets au niveau régional.</p> <p>150. L'Initiative en faveur de la résilience et d'une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord aide toujours 11 pays, notamment dans les domaines suivants: i) formulation de politiques, de stratégies et de cadres d'investissement relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition; ii) systèmes d'information, y compris d'alerte rapide, sur la sécurité alimentaire; iii) préparation, dont réduction des risques de catastrophe; iv) systèmes</p>

<p>intéret le rapport annuel de la FAO sur les résultats;</p>	<p>alimentaires, notamment pertes et gaspillage de nourriture et v) réaction aux chocs.</p>
<p>b. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont pris note</u> de la demande du Liban et de l'Égypte d'être des pays de référence pour les initiatives régionales au Proche-Orient;</p>	<p>151. L'Égypte est un pays de référence pour les initiatives régionales sur la pénurie d'eau, la petite agriculture familiale et la sécurité alimentaire et la nutrition, et le Liban, pour celle relative à la petite agriculture familiale.</p> <p>152. L'Égypte et le Liban sont des pays de référence pour l'Initiative régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition depuis le début. En outre, l'Égypte est un pays observé de près depuis 2016, dans le cadre d'un mécanisme mis en place pour accélérer l'exécution.</p> <p>153. L'Initiative sur la pénurie d'eau a obtenu 10 millions d'USD auprès de l'Agence suédoise de coopération et d'aide au développement international (ASDI) pour mettre en œuvre un projet régional sur la cible 6.4 des ODD (d'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et veiller à la durabilité des prélèvements et de l'offre d'eau douce afin de lutter contre la pénurie d'eau et de réduire le nombre de personnes qui manquent d'eau).</p>
<p>c. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont souligné</u> combien il était important que les pays et la FAO disposent de statistiques et d'informations fiables pour prendre des décisions, donner l'alerte rapidement et mesurer l'efficacité des interventions des pays et de la FAO;</p>	<p>154. Une aide a été apportée au Ministère marocain de l'agriculture afin qu'il puisse effectuer un recensement agricole, et des pourparlers sont en cours en vue de déterminer de quelle manière la FAO peut contribuer au suivi des indicateurs relatifs aux ODD.</p> <p>155. Au Yémen, la FAO aide un large éventail de parties prenantes dans le cadre du système d'information pour la sécurité alimentaire qui a été mis en place; celui-ci est actuellement étendu de façon à couvrir la majeure partie du territoire.</p> <p>156. La FAO a aidé un certain nombre de pays de la région à produire des informations à l'appui de la prise de décisions. Quelques exemples: i) travaux sur la Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire au Soudan et au Yémen, qui sont actuellement élargis à la République arabe syrienne et aux pays voisin touchés par la crise syrienne; ii) travaux sur le modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience en Mauritanie et en Palestine; iii) évaluations de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence agricoles, y compris évaluations des dommages et des pertes en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Libye, en République arabe syrienne, au Soudan et au Yémen; iv) mise en place d'un système d'alerte rapide au Soudan, en République arabe syrienne et au Yémen; v) appui à l'évaluation des institutions et au renforcement des capacités en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe dans le secteur agricole en Jordanie, au Liban, en Palestine et au Soudan (très prochainement) et vi) Réseau régional d'analyse de la sécurité alimentaire, qui a vocation à</p>

	<p>fournir des informations sur la sécurité alimentaire et à renforcer les capacités relatives à l'information sur la sécurité alimentaire et à l'alerte rapide dans les pays touchés par la crise syrienne (Iraq, Jordanie, Liban et République arabe syrienne).</p>
<p>d. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont souligné</u> également combien il était nécessaire que les pays apportent leur appui aux activités de la FAO et y adhèrent, par l'intermédiaire des initiatives régionales, afin de faciliter la mise en œuvre des politiques et des priorités nationales;</p>	<p>157. La FAO aide l'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie à créer chacune une commission nationale chargée des Systèmes ingénieurs du patrimoine agricole mondial (SIPAM) et à élaborer un plan d'action destiné à promouvoir les SIPAM. Une planification stratégique des ressources hydriques dans le secteur agricole est en cours; elle appuiera les politiques relatives à la gestion durable des ressources en eau.</p> <p>158. Les pays participent pleinement à l'Initiative régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition par l'intermédiaire du processus d'appui aux pays. Ce dialogue continu et cette collaboration constante accélèrent véritablement l'exécution et la mise en œuvre des activités.</p> <p>159. La FAO a contribué à l'élaboration ou au renforcement de politiques et de stratégies nationales ciblant la sécurité alimentaire et la nutrition: politique nationale relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Soudan, stratégie agricole en Palestine, politique agricole nationale aux Émirats arabes unis, stratégie et plan d'investissement en faveur de l'agriculture durable et du développement rural à Oman.</p>
<p>e. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont prié instamment</u> la FAO et les pays Membres de renforcer le rôle des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile à tous les niveaux, afin de faire progresser davantage la mise en œuvre des initiatives et des programmes régionaux visant à atténuer l'insécurité alimentaire et la faim dans la région.</p>	<p>160. Les pays apportent leur concours aux initiatives régionales en participant à des programmes et des projets. L'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie, par exemple, sont en train de créer chacune une commission nationale et d'élaborer un plan d'action pour les SIPAM; elles font participer l'Initiative sur la pénurie d'eau à la planification stratégique et à l'appui relatif aux politiques en faveur de la gestion durable des ressources hydriques dans le secteur agricole.</p> <p>161. La FAO encourage les organisations de la société civile (OSC) à participer pleinement à la formulation des nouveaux cadres de programmation par pays (CPP), qui est en cours: le projet du PCT intitulé Appui au renforcement des capacités nationales des organisations de producteurs dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (Liban, Oman et Soudan) est mis en œuvre actuellement.</p>
<p>f. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont exhorté</u> la FAO à œuvrer avec les États Membres, en collaboration ou en partenariat avec des institutions sous-régionales, régionales et internationales, en particulier dans les</p>	<p>162. La FAO encourage les organisations non gouvernementales (ONG) et les OSC à participer pleinement à la formulation des nouveaux CPP, qui est en cours.</p>

pays touchés par des crises régionales;	
g. [Les participants à la Conférence] <u>ont demandé</u> à la FAO de renforcer les capacités institutionnelles des pays pour leur permettre de faire face aux situations de crise;	<p>163. Un nouveau réseau de l'UMA sur la protection des végétaux sera créé à l'horizon 2018. Une base de données sur le même thème est en construction sur le site internet de l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient.</p> <p>164. L'Initiative régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition a aidé les pays en proie à des crises à renforcer leur rôle moteur, leurs capacités et leur représentation dans les groupes pertinents chargés de l'agriculture et des moyens d'existence et dans les mécanismes de coordination sectoriels. Des plans d'intervention humanitaire et des vues d'ensemble des besoins humanitaires concernant des pays comme l'Iraq, la Libye, la République arabe syrienne et le Yémen ont été élaborés avec l'appui technique de la FAO. Des plans de réaction d'urgence ont aussi été formulés dans certains pays de la région. Ces activités ont contribué à étayer les interventions nationales et sectorielles plus larges, ainsi qu'à accroître la mobilisation de ressources aux fins de l'aide humanitaire et du redressement.</p> <p>165. L'Initiative régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition prête un appui à des activités complémentaires qui visent à renforcer la position des pays aux fins d'interventions complètes de réduction et de gestion des risques de catastrophe (Jordanie, Liban et Palestine).</p>

<p>h. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont souligné</u> l'importance que revêt la mobilisation de ressources et ont prié la FAO et les États Membres de travailler ensemble à la mobilisation de ressources auprès des partenaires de développement, y compris les institutions financières internationales et les banques régionales le développement, de façon à assurer la mise en œuvre des initiatives régionales et des programmes de pays;</p>	<p>166. La Division du Centre d'investissement de la FAO apporte son concours à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'opérations d'investissement dans la région, en coopérant avec la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). En outre, elle facilite le dialogue public-privé sur les politiques et aide à créer des conditions propices aux investissements privés dans des chaînes de valeur en particulier, en étroite collaboration avec la BERD. Au niveau mondial, elle a contribué, en 50 ans, à la conception et à la mise en œuvre de plus de 2 100 opérations d'investissement dans 170 pays, pour un montant total de plus de 127 milliards d'USD. Elle a participé à l'élaboration d'opérations d'investissement agricole pour un montant de 514 millions d'USD pendant l'exercice biennal 2016-2017 et pour un montant cumulé de 2 187 millions d'USD sur les 10 dernières années. Parmi les opérations d'investissement approuvées récemment que la Division du Centre d'investissement a aidé à concevoir, citons le Projet de gestion intégrée des paysages dans les régions les moins développées en Tunisie, financé par la Banque mondiale (132 millions d'USD). En décembre 2017, sous l'égide du Gouvernement égyptien, et en collaboration avec la Banque mondiale et la BERD, la Division du Centre d'investissement a organisé un forum de l'investissement sur le thème «Promouvoir des investissements durables dans la sécurité alimentaire en Égypte» au Caire. Ce forum de haut niveau a réuni plus de 250 participants, dont trois ministres et des présidents-directeurs généraux d'entreprises agroalimentaires égyptiennes et étrangères. À cette occasion, le Ministre égyptien de l'investissement et de la coopération internationale, la FAO, la BERD et la Banque mondiale ont signé une déclaration conjointe par laquelle ils s'engageaient à mener ensemble des activités destinées à promouvoir davantage des investissements durables dans le secteur agricole en Égypte.</p> <p>167. Depuis janvier 2016, 204 millions d'USD au total ont été mobilisés aux fins: i) de réformer et de développer les marchés et les chaînes de valeurs, ainsi que les organisations de producteurs, en Palestine; ii) d'améliorer le projet sur les systèmes d'information relatifs à la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ruraux au Yémen (Projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles); iii) de mettre en œuvre le Programme 2030 en vue d'accroître l'efficacité/la productivité de l'eau et la durabilité des ressources en eau dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et iv) de renforcer la résilience en République arabe syrienne.</p> <p>168. Pendant les deux dernières années, les besoins du Proche-Orient en matière de mobilisation de ressources ont été systématiquement pris en considération lors des réunions de dialogue stratégique avec la Suède, la France et l'UE, ce</p>
--	---

	<p>qui a abouti à l'approbation et au financement des projets et des programmes suivants:</p> <p>Suède</p> <ul style="list-style-type: none"> • GCP/RNE/009/SWE – Mise en œuvre du Programme 2030 aux fins de l'efficacité/la productivité de l'eau et de la durabilité des ressources en eau dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (10 153 938 USD); <p>France</p> <p>GCP/INT/266/FRA – Projet sur les ressources [oiseaux migrateurs] (1 645 999 USD);</p> <p>Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • OSRO/SYR/601/EC – Renforcement de la résilience des ménages et des collectivités touchés par une crise face à l'insécurité alimentaire (6 558 001 USD); • OSRO/YEM/606/EC – Amélioration du programme sur les systèmes d'information relatifs à la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ruraux (Projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles) (12 691 161 USD); • GCP/EGY/026/EC – Collecte de l'eau et bonnes pratiques agricoles au service de moyens d'existence améliorés et d'une production accrue et soutenue dans les zones d'agriculture pluviale du Matrouh (960 516 USD); • GCP/EGY/027/EC – Bonnes pratiques agricoles au service d'une amélioration durable de la qualité et de la quantité de la production horticole des petits agriculteurs du Fayoum (747 050 USD); • GCP/GAZ/014/MUL – Réforme et développement des marchés, des chaînes de valeur et des organisations de producteurs (29 932 736 USD); • GCP/LEB/023/EC – Appui au protocole d'accord sur le renforcement et la modernisation du système de statistiques agricoles (870 329 USD); <p>GCP/YEM/035/EC – Système d'information sur la sécurité alimentaire au Yémen (7 822 799 USD).</p> <p>169. Au Yémen, 36 millions d'USD ont été mis à disposition par la Banque mondiale dans le cadre du SAPREP.</p> <p>170. L'accord technique avec le Soudan aux fins de la mise en œuvre du projet UTF/SUD/079/SUD (Appui à l'élaboration d'un système de mesure, de notification et de vérification [MNV] dans le cadre de la préparation à la réduction des émissions causées par le déboisement et la</p>
--	---

	<p>dégradation des forêts dans les pays en développement) est financé par la Banque mondiale (3 320 000 USD).</p> <p>171. Un fonds fiduciaire unilatéral, financé par la Banque mondiale, est en cours de création entre la FAO et le Gouvernement tunisien.</p> <p>172. Un fonds fiduciaire unilatéral a été établi entre la FAO et le Gouvernement iranien (UTF/IRA/642000) à la suite de demandes formulées par les pouvoirs publics et d'une promesse de financement.</p> <p>173. Une note conceptuelle et une demande concernant un instrument de préparation de projets ont été présentées par la FAO au Fonds vert pour le climat au profit d'un projet forestier au Soudan.</p> <p>174. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord est en train d'élaborer une note conceptuelle dans le cadre du FEM-7.</p> <p>175. L'Initiative sur la pénurie d'eau a obtenu 10 millions d'USD auprès de l'ASDI pour mettre en œuvre un projet régional sur la cible 6.4 des ODD (d'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et veiller à la durabilité des prélèvements et de l'offre d'eau douce afin de lutter contre la pénurie d'eau et de réduire le nombre de personnes qui manquent d'eau).</p> <p>176. En outre, des activités de sensibilisation importantes ont été menées tout au long de 2017 afin de faire en sorte que les donateurs connaissent mieux les maladies des animaux et des végétaux et qu'ils y prêtent davantage d'attention.</p> <p>177. Plus particulièrement, une stratégie de sensibilisation, de marquage et de mobilisation de ressources a été élaborée en étroite collaboration et en partenariat avec l'OIE, afin d'attirer des financements aussi bien nationaux et internationaux que multilatéraux au profit de l'élimination de la peste des petits ruminants, dans le cadre du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants. La première partie de la stratégie a été mise en œuvre, conjointement avec l'OIE, et les activités préliminaires de renforcement des capacités aux fins de la sensibilisation à la peste des petits ruminants, notamment un atelier tenu à Amman (Jordanie), ont débuté. Par ailleurs, les responsables exécutifs de la FAO et de l'OIE, de concert avec le Commissaire européen chargé du développement, sont convenus d'organiser un sommet mondial des partenaires fournisseurs de ressources à Bruxelles en 2018 afin d'attirer des financements supplémentaires au profit du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants.</p>
--	--

	<p>178. Une manifestation consacrée au rapprochement avec les partenaires fournisseurs de ressources et à la sensibilisation de ces derniers, intitulée «L'avancée des organismes nuisibles», a été organisée à Rome en novembre 2017. L'objectif était de plaider en faveur des activités de lutte et d'éradication concernant plusieurs maladies des animaux et des végétaux, à savoir la légionnaire d'automne, la peste des petits ruminants et la fusariose de la banane. Étaient présents tous les principaux donateurs et les présidents de groupes régionaux et du Groupe des 77; les principaux donateurs ont prononcé des allocutions en faveur de la lutte contre ces maladies, qui est une condition essentielle à la sécurité alimentaire et à la résilience des populations rurales. Des manifestations de suivi, qui se tiendront en 2018, auront pour objectif de renforcer la promotion de ces causes importantes auprès de partenaires susceptibles de fournir des ressources, afin d'attirer des fonds nationaux et internationaux supplémentaires, et d'obtenir le soutien d'institutions financières internationales.</p>
--	--

<p>i. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé</u> une pleine cohérence entre les objectifs stratégiques de la FAO et les objectifs de développement durable (ODD) inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030;</p>	<p>179. Les CPP nouvellement formulés s'inscrivent, comme les précédents, dans le droit fil des ODD.</p> <p>180. Cet alignement se reflète également dans les CPP (2017-2020) du Maroc et du Soudan. Les autres CPP qui sont en cours de formulation comprennent aussi des programmes à l'appui des ODD.</p>
<p>j. [Les participants à la Conférence régionale] <u>sont convenus</u> que les décisions récentes à l'échelle internationale, y compris l'Accord de Paris sur le changement climatique, la Déclaration de Rome sur la nutrition, le Cadre d'action de la CIN2 et la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), guideront à l'avenir l'action nationale et régionale et les travaux de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture;</p>	<p>181. Tous les CPP en cours d'élaboration se caractérisent par un alignement marqué sur les ODD, les contributions déterminées au niveau national (CDN) étant, à l'instar de la nutrition, intégrées systématiquement dans les CPP.</p>
<p>k. <u>ont pris note</u> des évolutions constatées dans certains pays de la région sur plusieurs plans: i) les conflits et les troubles, ainsi que leurs effets sociaux et économiques, en particulier les déplacements forcés et les migrations; ii) une croissance économique insatisfaisante; iii) le chômage des jeunes; iv) la dépendance grandissante à l'égard des importations et l'exposition de plus en plus forte aux chocs des marchés; v) des niveaux élevés de malnutrition, sous diverses formes ; et vi) les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des végétaux et la sécurité sanitaire des aliments, et ils ont déclaré attendre avec intérêt de nouveaux travaux d'analyse de la FAO, qui orienteraient les activités futures dans la région.</p>	<p>182. Une stratégie régionale en faveur de l'égalité entre les sexes a été élaborée; elle met en évidence les domaines prioritaires pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord en vue de l'intégration systématique de la parité hommes-femmes dans l'ensemble de son portefeuille, l'accent étant placé sur les jeunes, le développement de chaînes de valeur tenant compte des questions d'égalité hommes-femmes, les données ventilées par sexe, la parité hommes-femmes, la gouvernance de l'eau et la résilience face aux conflits.</p> <p>183. L'Initiative régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition a contribué à l'élaboration d'une vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et de la nutrition, l'accent étant mis sur le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition en période de conflit, ce qui permet de mieux comprendre la relation entre la faim, la malnutrition, les marchés et les conflits dans la région, et d'étayer des stratégies visant à atteindre les cibles relatives à l'élimination de la faim (ODD 2).</p> <p>184. Une assistance a été prêtée à des programmes destinés à: i) prévenir l'action des organismes nuisibles et les maladies transfrontières des animaux et des végétaux et ii) réagir aux principales apparitions de foyer dans la région (<i>Xyllela Fastidiosa</i>, charançon rouge du palmier, grippe aviaire, entre autres). En outre, un document régional sur la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire au Proche-Orient et en Afrique du Nord a été présenté à la trente-troisième session de la Conférence régionale. Des consultations d'experts ont été organisées avec l'appui de l'Initiative régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition</p>

	dans les domaines suivants: i) planification des interventions d'urgence concernant la grippe aviaire hautement pathogène dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et ii) charançon rouge du palmier.
B. Réseau de bureaux décentralisés	
a. [Les participants à la Conférence régionale] se sont <u>déclarés favorables</u> au principe et aux critères généraux afférents au réexamen de la couverture de la FAO et ont reconnu la nécessité de réactualiser la couverture géographique des bureaux de la FAO dans la région;	<p>185. Le Bureau d'appui aux bureaux décentralisés travaille avec le Bureau du Directeur général adjoint (Opérations), en concertation avec le Bureau régional, sur une réforme des modèles de dotation en personnel des bureaux de pays. Celle-ci permettra d'utiliser de manière plus souple les ressources du réseau de représentations de la FAO afin de s'adapter aux besoins nouveaux et d'investir dans l'expertise, domaine où les besoins évoluent. Au cours du prochain exercice biennal, un modèle réaménagé de dotation en personnel sera mis en place progressivement pour les bureaux de pays, en fonction, entre autres, de l'envergure et de la complexité des programmes mis en œuvre dans les pays, et notamment des contributions volontaires et partenariats.</p> <p>186. Des négociations sont en cours en vue de la création de bureaux de partenariat et de liaison dans des pays à revenu élevé et des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.</p>
b. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont demandé</u> à la FAO d'entreprendre une évaluation indépendante de sa capacité technique, conformément à la recommandation que le Conseil a formulée à sa cent cinquante-troisième session, tenue en décembre 2015, en particulier dans les bureaux décentralisés;	187. Une évaluation indépendante des capacités techniques de la FAO, au Siège et dans les bureaux décentralisés, a été réalisée. Le rapport qui en découle a reçu un accueil favorable à la quarantième session de la Conférence de la FAO.
c. [Les participants à la Conférence régionale] <u>ont approuvé</u> la création d'un bureau sous-régional pour les pays du Machrek au Liban et se sont félicités de l'offre du Liban, qui s'est dit prêt (sur les plans logistique, administratif et financier) à accueillir ce bureau, conformément aux décisions pertinentes précédentes.	188. L'accord relatif à la création d'un bureau sous-régional pour les pays du Machrek, qui serait chargé de l'Iran (République islamique d'), de l'Iraq, de la Jordanie, du Liban et de la République arabe syrienne, a été signé entre le Gouvernement du Liban et la FAO le 14 décembre 2016. Six postes de fonctionnaires ont été créés et seront pourvus progressivement lorsque la FAO recevra la généreuse contribution du Gouvernement du Liban.